

**COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP
D'OCCITANIE**



**Fédération Française de Ball-Trap
et de tir à balle**

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

RÈGLEMENT DU TROPHÉE CRBTO FU/DTL

- *Date et lieu de l'événement*
- *Réglage des fosses FU et DTL*
- *Constitution des équipes*
- *Principe de l'événement*
- *Le tir et l'arbitrage*
- *Finale du trophée CRBTO*
- *Logistique*

Organisateur : CRBTO
Lieu : Ball-Trap Saint Hubert Blagnacais
Date : 18 septembre 2022

COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP D'OCCITANIE



Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

. Date et lieu de l'événement :

L'événement aura lieu sur le stand du Ball-Trap Saint Hubert Blagnacais, sis Chemin du Moulin de Naudin
Quinze Sols 31700 BLAGNAC, Président du club José GARCIA, téléphone 06.14.15.39.82

Le responsable de l'événement sera Philippe REYNIER, Président du CRBTO.

Un jury sera constitué du Président du CRBTO, du Président du Ball-Trap Saint Hubert Blagnacais et d'un représentant des tireurs.

Le stand s'engage à avoir toutes les autorisations en lien avec l'événement.

L'événement aura lieu le 18 septembre 2022 à partir de 07h30 : début de l'événement 09h, fin de l'événement 19h ; le tir aura lieu en continu sur la journée.

. Réglage des fosses FU et DTL :

Les fosses FU et DTL seront mises aux normes conformément au règlement en vigueur de la FFBT. Lesdites fosses seront contrôlées par les membres du CRBTO.

La grille FU sera tirée au sort par le Président du CRBTO une semaine avant l'événement.

. Constitution des équipes :

Une équipe se compose de 3 tireurs qui doivent donner un nom à l'équipe et désigner un capitaine d'équipe ; elle doit s'engager à l'aide du formulaire d'inscription.

Le nom du capitaine d'équipe, lors du lancement du trophée ne sera pas modifiable, le capitaine assure les risques de barrage en phase finale.

Une équipe ne peut compter qu'un seul senior France sur les 3 tireurs ; ils devront obligatoirement être licenciés à la FFBT.

L'équipe peut être constituée avec des tireurs de clubs différents et de régions différentes.

Les équipes s'engagent librement soit en FU, soit en DTL, soit en FU et en DTL.

Le prix d'engagement a été fixé à 15 € par tireur, soit 45 € pour l'équipe.

Dans le cas où une équipe s'engage dans les 2 disciplines (FU et DTL), le prix est fixé à 30 € par tireur, soit 90 € pour l'équipe.

. Engagement et paiement :

Le paiement se fera **EXCLUSIVEMENT SUR LE SITE INTERNET ESPACE MEMBRE DU CRBTO**.

Le capitaine de l'équipe ou un membre réalise le paiement sur le site, il s'engage à transmettre par voie de mail le bordereau dûment rempli dans un délai de **TROIS JOURS** sur l'adresse mail :

communication.crbto@gmail.com

Le CRBTO réalisera un accusé de réception et une confirmation de l'engagement de l'équipe.

NB : si l'équipe souhaite s'inscrire aux deux compétitions (FU et DTL) le capitaine ou le membre de l'équipe doit s'inscrire sur les deux lignes de trophée sur le site et procéder au paiement de deux fois 45€.

Une seule fiche d'engagement reste à remplir.

Une transmission du bordereau sous **TROIS JOURS** par mail est **OBLIGATOIRE**, à l'aide du bordereau mis à disposition.

Si le capitaine ou le membre de l'équipe ne fait pas parvenir le bordereau suite au paiement à l'adresse mail, l'équipe ne sera pas mise en engagement, le paiement ne sera pas remboursé (hors raison médicale avec

COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP D'OCCITANIE



Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

justificatif).

. Principe de l'événement :

Le concours se déroule sous un seul et même schéma pour les deux disciplines (FU/DTL) :

Un concours principal avec le nom de l'équipe inscrit dans le tableau principal limité à 16 équipes de 3 tireurs dans chaque discipline (FU/DTL).

En parallèle après le 1^{er} tour, un concours secondaire commence avec le nom de l'équipe inscrit dans le tableau dit « consolante ».

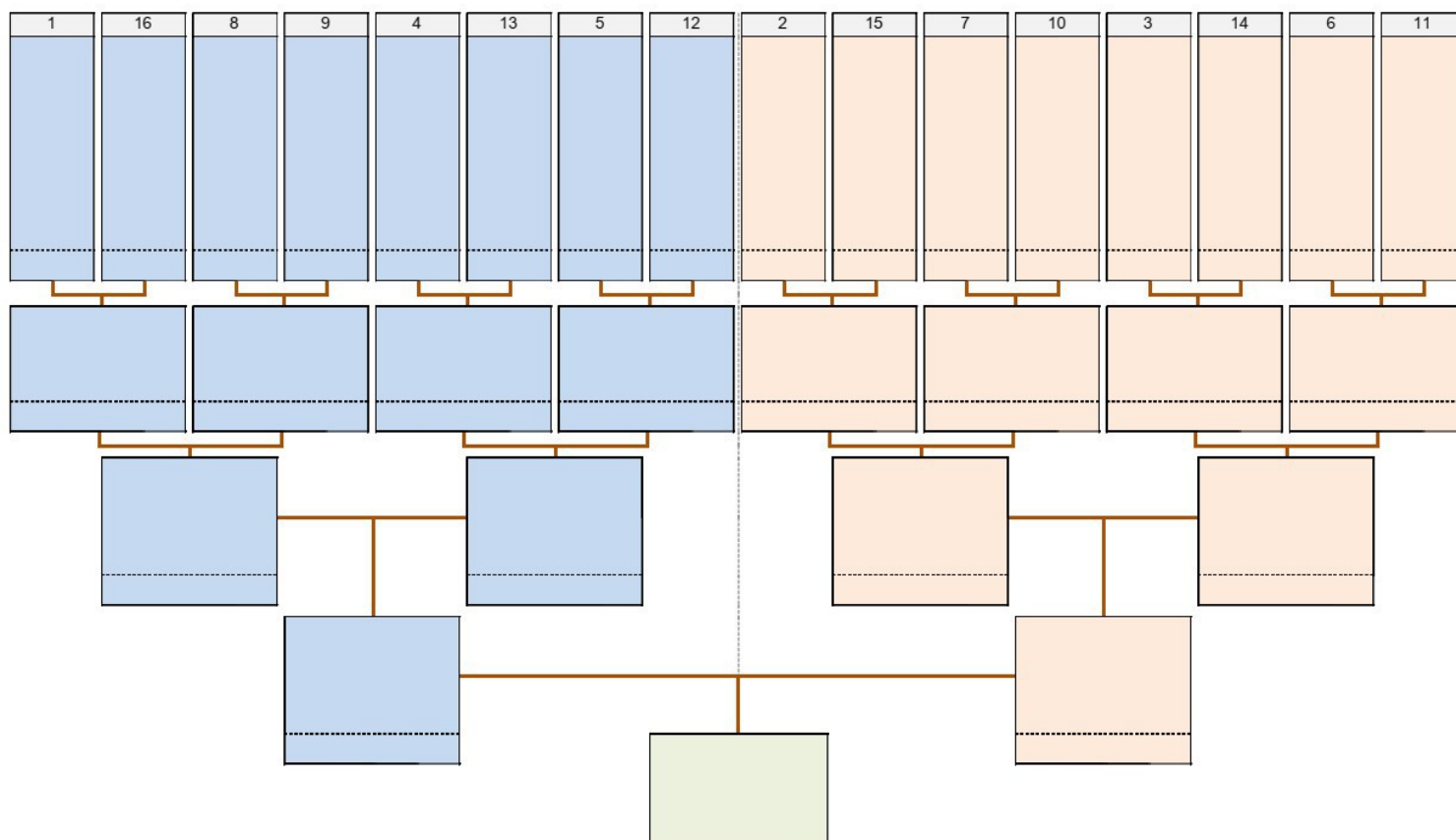
Si au premier tour l'équipe perd, elle part immédiatement dans le tableau dit « consolante ».

Si elle perd à nouveau, l'équipe sort de la compétition.

Si une équipe passe le 1^{er} tour, elle passe au 2^{ème} tour du concours principal ; si elle perd au 2^{ème} tour, alors elle quitte également la compétition.

En cas de désistement ou d'abandon d'une équipe, l'équipe devant la rencontrer est automatiquement qualifiée pour le tour suivant ; si elle perd au 2^{ème} tour, elle sera reversée automatiquement dans le tableau dit « consolante ».

La compétition se déroule selon un tableau à 4 tours (8^{ème}, 1/4 de finale, 1/2 finale et finale) comme suit :



COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP D'OCCITANIE



Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

Le CRBTO procédera à un tirage au sort pour l'attribution d'un numéro à l'équipe pour affecter sa place dans le tableau principal.

Dans le cas d'un tableau incomplet (- de 16 équipes), un numéro sera attribué à une équipe fictive pour procéder au tirage au sort ; l'équipe qui tomberait sur cette équipe fictive sera qualifiée automatiquement pour le tour suivant.

Le tableau dit « consolante » comporte un tour de moins ($\frac{1}{4}$ de finale, $\frac{1}{2}$ finale et finale). Les équipes perdantes seront affectés en $\frac{1}{4}$ de finale du tableau dit « consolante » dans l'ordre du tableau principal.

Les 2 équipes qui s'affrontent en finale du tableau principal (FU ou DTL) se qualifient pour la finale du trophée FU/DTL du CRBTO.

Les 2 équipes qui s'affrontent en finale du tableau dit « consolante » (FU ou DTL) se qualifient pour la petite finale du trophée FU/DTL du CRBTO.

Nota : 2 fosses sont prévues par discipline (FU et DTL) ; dans chaque discipline, 1 fosse est réservée pour le tableau principal et l'autre pour le tableau dit « consolante ».

. Le tir et l'arbitrage :

Le tir reste en exacte application du règlement FFBT :

- FU : 25 plateaux, 2 cartouches, cassé **1 point**, plateau loupé **0 point**.

- DTL : 25 plateaux, 2 cartouches, cassé au 1^{er} coup **3 points**, au 2^{ème} coup **2 points**, loupé **0 point**.

Les équipes passeront sur une fosse, soit 6 tireurs à chaque fosse.

Concernant la DTL, le 6^{ème} tireur se postera derrière le poste 1 et attendra que les 5 premiers tireurs aient fini leurs 5 tirs ; au changement de postes, le tireur du poste 5 viendra se positionner derrière le poste 1, celui qui était en attente se positionnera au poste 1 et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les tireurs soient passés sur les 5 postes de tir.

L'équipe ayant obtenu le meilleur score à l'addition des scores des 3 tireurs de l'équipe passe au tour suivant dans le tableau principal, l'équipe perdante se retrouve dans le tableau dit « consolante ».

Pour chaque tour (sauf pour la finale), en cas d'égalité, les capitaines de chacune des équipes s'affrontent directement en mort subite sur la même fosse, le capitaine d'équipe vainqueur qualifie son équipe pour le tour suivant.

Les tireurs s'autoarbitrent sous la surveillance d'arbitres du CRBTO présents.

. La finale du « trophée CRBTO »

La finale pour le trophée CRBTO réunira les 2 équipes comme suit :

L'équipe 1^{ère} du concours principal FU contre l'équipe 1^{ère} du concours principal DTL.

Les 2 équipes s'affrontent d'abord sur 1 fosse FU désignée par les membres du CRBTO en 25 plateaux dit « plateaux flash » (comptage FU).

Puis les 2 équipes s'affrontent sur 1 fosse DTL désignée par les membres du CBRT0 en 25 plateaux dit « plateaux flash » (comptage DTL).

L'équipe ayant obtenu le meilleur score à l'addition des scores des 3 tireurs de l'équipe dans chaque discipline sera déclarée vainqueur.

En cas d'égalité, les capitaines de chacune des équipes s'affrontent sur 12 plateaux flash sur la fosse à cet effet ; en cas de nouvelle égalité, les 2 capitaines s'affrontent en mort subite sur cette même fosse.

Dans le cas où une équipe gagnerait les concours dans les 2 disciplines, elle serait déclarée vainqueur du trophée du CRBTO FU/DTL mais une équipe parmi les 2 finalistes après tirage au sort serait qualifiée pour

COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP D'OCCITANIE



Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

participer à la finale.

Les tireurs s'autoarbitrent, des arbitres du CRBTO présents si incident réglementaire ou disciplinaire.

Nous demandons au club de tenir une fosse FU et une fosse DTL disponibles en urgence pour la mort subite à une cartouche directement.

. Logistique :

Le club du Ball-Trap Saint Hubert Blagnacais assure la restauration (repas, boissons, etc.) et le matériel (fonctionnement de 2 fosses FU, 2 fosses DTL et la fourniture des plateaux).

Julien BAUDOUIN
Vice-Président du sportif en Midi-Pyrénées

Philippe REYNIER
Président du CRBTO

COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP D'OCCITANIE



Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle

(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Rappel :

Une équipe se compose de 3 tireurs qui doivent donner un nom à l'équipe et désigner un capitaine d'équipe ; elle doit s'engager à l'aide du formulaire d'inscription ci-dessous.

Une équipe ne peut compter qu'un seul senior France sur les 3 tireurs.

L'équipe peut être constituée avec des tireurs de clubs différents et/ou de régions différentes.

Les équipes s'engagent librement soit en FU, soit en DTL, soit en FU et en DTL.

Le prix d'engagement a été fixé à 15 € par tireur, soit 45 € pour l'équipe.

Dans le cas où une équipe s'engage dans les 2 disciplines (FU et DTL), le prix est fixé à 30 € par tireur, soit 90 € pour l'équipe.

Le paiement se fera **EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET SUR LE SITE DU CRBTO « espace membres »**.

Le capitaine réalise l'engagement pour l'équipe et fait parvenir sous 3 jours par mail le formulaire sous peine d'annulation et de non remboursement.

Le bordereau par retour de mail est **OBLIGATOIRE** sur l'adresse communication.crbto@gmail.com.

Possibilité de réserver les repas du midi avec le club (sandwiches chauds, glaces, boissons, etc.).

Nom de l'équipe		
Nom du Capitaine de l'équipe		
Nom - Prénom	Catégorie	Club

Inscription au concours FU	OUI*	NON*
Inscription au concours DTL	OUI*	NON*

Veuillez entourer vos choix

Engagements à régler EXCLUSIVEMENT PAR l'espace membre du CRBTO			
Concours	FU	DTL	TOTAL
Tarif par équipe 45 € par équipe pour une discipline 90 € par équipe pour deux disciplines			